CC du Saves : finances de l’intercommunalité

Intercommunalité · 10 113 habitants · comptes 2025

Pour l’exercice 2025, CC du Saves affichait un encours de dette de 4,6 M€, soit 458 € par habitant, une épargne brute égale à 17,8 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 3,1 ans.

Dette par habitant
458 €
4,6 M€ au total

Capacité de désendettement
3,1 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d’épargne brute
17,8 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
685 € / hab.
6,9 M€ au total

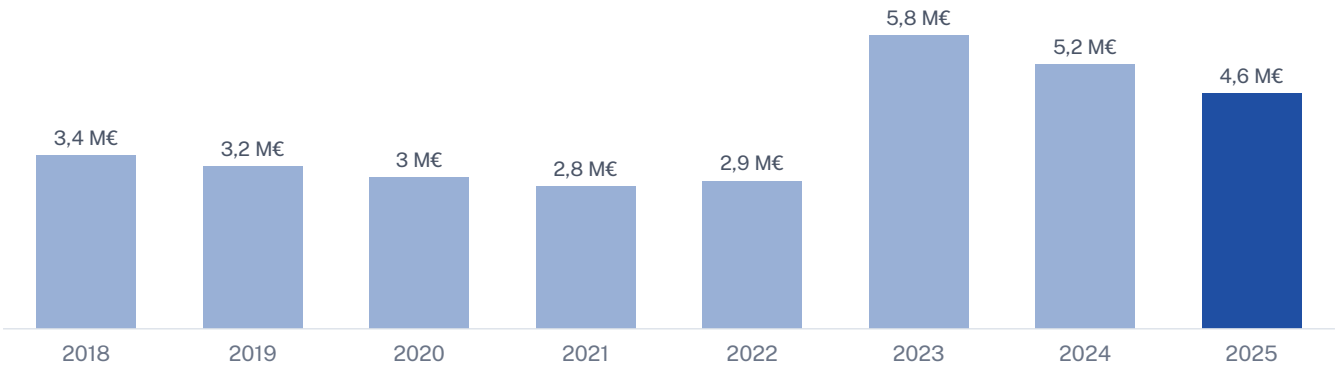
Les comptes de l’intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l’exercice 2025 publiés par l’OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n’est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d’être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	685 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	48,9 %	335 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Lui reste-t-il de l’argent en fin d’année ?	17,8 %	149 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Est-elle endettée ?	458 €	un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Investit-elle ?	606 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	275 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 3,4 M€ en 2018 à 4,6 M€ en 2025 (+35,6 %). Valeur la plus haute : 5,8 M€ en 2023 ; la plus basse : 2,8 M€ en 2021.

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	3,4 M€	18,8 %	4 ans	607 k€
2019	3,2 M€	15,3 %	4,5 ans	734 k€
2020	3 M€	20,1 %	3 ans	581 k€
2021	2,8 M€	21,8 %	2,6 ans	1,4 M€
2022	2,9 M€	14,1 %	3,8 ans	2 M€
2023	5,8 M€	14,8 %	5,3 ans	1,1 M€
2024	5,2 M€	18,5 %	3,3 ans	1,2 M€
2025	4,6 M€	17,8 %	3,1 ans	6,1 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CC du Saves
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	6,6 M€ pour 20 projets
Part du coût des projets payée par l'État	33,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	97 k€ pour 2 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2023	DETR	Mise aux normes écoles maternelle et élémentaire à Samatan phase 1	1 763 044 €
2024	DETR	Projet de renovation et restructuration, mise aux normes et amenagement des ecoles maternelle et elementaire yves chaze, restauration scolaire, alae et alsh	1 733 426 €
2023	DSIL	Restructuration et mise aux normes du groupe scolaire de SAMATAN	1 000 000 €

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DETR	Projet de renovation et de restructuration, de mise aux normes et d'amenagement des ecoles maternelle et elementaire yves chaze, restauration scolaire, alae et alsh	749 965 €
2025	DETR	Travaux de renovation energetique de l'ensemble scolaire de pompiac et creation d'une deuxieme salle de classe	100 471 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.